L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS.

Douze piastres par an, [illegible] payables d'avance [illegible] l'année; [illegible] destinée [illegible] commerce et publiée trois fois par semaine, payable d'avance pour [illegible] par [illegible]. Aucun abonnement ne sera [illegible] la Nouvelle-Orléans. Aucun [illegible] soit payé [illegible].

ANNONCES — [illegible] carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS par année aux annonces — Les artisans, marchands, négocians en détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, Messageries pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, $80; le commerce [illegible].

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré [illegible].

LES ANNONCES de mariage et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices [illegible] devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne devront paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations, et habitations, esclaves marrons, épaves ou égarés &c., ne seront payées [illegible] aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES [illegible] ouverts pour l'année [illegible] chaque jour de nouvelle [illegible] paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et les annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR PORTSMOUTH, Maysville, Cincinnati et Louisville—Le superbe bateau à vapeur GENERAL WAYNE, capitaine Pierce, partira samedi à au courant, à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
H. E. LAWRENCE, 29, Nouvelle-Levée.
1er avril

POUR ST. LOUIS ET ALTON.—Le steamer MADISON, capt. Robert J. Freeland, partira sous peu pour les ports ci-dessus et ports intermédiaires. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Poydras, ou à
JOHN B. SHAW & Co., 24, rue Poydras.
1 av

POUR ST. LOUIS ET ALTON.—Le steamer UNITED STATES, capt. Freleigh, partira incessamment. Pour fret de quelques tonneaux, ayant la plus grande partie engagée, ou pour passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Lafayette, ou à
BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.
30 mars

POUR ST. LOUIS.—Le steamer MORAVIAN, capitaine Kercheval, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à
JOHN A. MERRITT, 53, Camp.
20 mars

POUR ST. LOUIS ET ALTON.—Le steamer ST. LOUIS, capitaine Jos. M. Convers, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN B. SHAW & Co, 24 Poydras.
2 m

POUR LAFOURCHE, et tous les ports intermédiaires.—Le fin marcheur GEN'L. HARRISON, capitaine Batchelder, naviguera comme paquebot régulier pendant toute la saison, entre cette place et les ports ci-dessus mentionnés, laissant la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches à 10 heures A. M., et Donaldsonville tous les Jeudis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
HENRY TETE, 12, rue Conti.
13 m—2m

POUR LAFOURCHE INTERIEURE et tous les ports intermédiaires.
Le Steamboat BOGUE HOMA, capitaine Wrenimore, naviguera comme paquebot régulier pendant toute la saison entre cette place et les ports ci-dessus mentionnés laissant la Nouvelle-Orléans tous les vendredis à 10 heures A. M., et Donaldsonville tous les mardis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
HENRY TETE.
16 mars—2m 12 rue Conti

PACKET DE HUDSON & BAYOU SARAH.
Nouvel arrangement.
Chaque Mardi après midi.
Le capitaine Jesse Hart informe ses amis et le public, que le steamer PERSIAN a été acheté pour servir de packet entre les ports ci-dessus et la Nlle-Orléans et qu'il renoncera le "New-Orléans", tous les Mardis après midi, à 4 heures, partant comme ci-dessus, et qu'en quittant Bayou Sarah tous les Vendredis. Le steamer Persian se recommande au public pour le confortable de ses accommodations, ayant des chambres séparées. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du wharf de la rue Conti, ou à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier, ou à
STETSON & AVERY, 60, rue Gravier.
Nov 28

Paquebot de Baton Rouge—Le bateau à vapeur bien connu, TECHE, capitaine J. Hooper, ayant été dernièrement réparé, fera les voyages comme paquebot régulier entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin, et de Baton Rouge tous les samedis à la même heure. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
27 janv

PACKET DU DIMANCHE
POUR VICKSBOURG et tous les ports intermédiaires.—Le steamer SULTANA, capt. A. W. Tufts, commencera ses voyages réguliers entre Vicksburg et la Nouvelle-Orléans. Il partira de ce port tous les dimanches matin à 10 heures, et Vicksbourg, en retournant, tous les mercredis à 10 heures A. M. Le Sultana étant le premier bateau qui ait jamais fait hebdomadairement les voyages réguliers jusqu'à Vicksbourg, et y étant arrivé d'une manière permanente, [illegible] le voyage régulier et la navigation des emménagemens, les amateurs solicitent le patronage du public. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HYDE & CLARKE, 22, rue Poydras.

N. B. Le Sultana sera toujours prêt à recevoir du fret chaque vendredi matin à 10 heures.
4 déc

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque samedi, à 10 heures A. M., et de Bayou Sarah, les lundi et mercredi, à 8 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme packet régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Il partira les vendredis ou les samedis. Entre la Nlle. Orléans et Plaquemines, et les ports sur le Teche, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
A. H. VERRET, 6, Nlle. Levée.
14 nov

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Partant lundi, 5 avril. Le navire paquebot du Voilier, LOUISVILLE, capitaine M. Hunt, ayant une grande partie de son chargement à bord, partira à la jour susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
J. E. WOODRUFF, 52, rue du Camp. 31 mars

POUR NEW-YORK—Le brick GRECIAN, capitaine Long, partant ce soir, peut recevoir 2 à 3 passagers, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane
1 mars

POUR NEW-YORK.—Le beau brick fin voilier, LEONORA, capitaine Miller, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord en face des édifices triangulaires, ou
ALEXANDER & DOUGLASS, 15 rue du Canal.
23 mars

POUR NEW-YORK.—La fine goélette neuve EMELINE, capt. Babcock, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 67, Camp.
13 mars

POUR PHILADELPHIE.—Le brick BENJAMIN FOGG, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à
ALEXANDER GOW, 16, rue du Canal.
26 mars

POUR PHILADELPHIE.—Le brick fin voilier SEAMAN, capitaine Scull, ayant les trois quarts de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.
26 mars

POUR PHILADELPHIE.
(Ligne de Hands)
Le paquebot RENOWN, capt. Watson, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à
JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane
24 mars

POUR PHILADELPHIE—La goélette de première classe, VOLTA, capitaine Hopkins, ayant les trois quarts de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.
19 mars

POUR BOSTON—La belle goélette SEPTEMBER, capt. Holmes, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
H. A. NORCROSS & Co, 40, rue Gravier.
31 mars

POUR BOSTON—Le beau paquebot NIAGARA, capitaine Jas. Gray, ayant presque tout son fret engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en-dessous du Rail-road, ou à
JOHN A. MERRITT, 53, Camp.
30 mars

POUR BOSTON.
Le navire paquebot SHAW, capt. Murdock, partira incessamment. Pour balance de son fret ou passage, s'adresser à
JOHN A. MERRITT, 53, Camp.
30 mars

POUR BOSTON—Ligne de paquebots de la Nlle-Orléans et de Boston—Le paquebot TENNESSEE, capitaine Eastman, ayant une chambre séparée pour les dames, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à
JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp
16 mars

POUR BOSTON.
Le paquebot CHARLES CARROLL, capitaine Elliot, est prêt à recevoir du fret pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord ou à
JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.
26 fev

POUR BALTIMORE—La barque paquebot A. SALOMON SALTUS, capitaine Gray, ayant partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24, Douane

POUR BALTIMORE.—La barque MARY, capitaine Myrick ayant les deux tiers de son chargement engagé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24, rue Douane
16 mars

POUR BALTIMORE.
La goélette EXTIO, capt. Ramlett, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
ALEXANDER & DOUGLASS, 15, rue du Canal.
3 mars

POUR SAVANNAH ET CHARLESTON—La goélette PILOT, capitaine Tisdale, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Jefferson, ou à
ALEXANDER & DOUGLASS, 15, rue du Canal
29 mars

POUR MOBILE—La goélette fine voilière REINDEER, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
F. W. ZACHARIE & Co., 35, rue de la Douane.
1er avril

A LOUER—Plusieurs appartements, rue Condé entre St. Philippe et Ursulines, No. 87.
7 janv

A LOUER.
Une maison de résidence à trois étages, située rue Condé, No. 101, entre Hôpital et Quartier. S'adresser sur les lieux ou à F. de LIZARDI & Co.

A LOUER—La partie supérieure d'une maison de résidence, sise double rue Royale no. 164. S'adresser sur les lieux ou au Bureau de la Commune no. 36.

AUX DAMES LOUISIANAISES,
Rue de Chartres No. 32, encoignure Douane.
MME. JONC, a l'honneur de prévenir les Dames de la ville et le public en général, qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de [illegible] pour Dames et enfants, des jolis bolivards en [illegible], [illegible] satinées pour robes, jaconas, chales [illegible], [illegible], [illegible] en grande [illegible] de modes de [illegible], [illegible], broderies, [illegible] à [illegible] le tout à des prix très modérés. 24 mars

REÇUS et à vendre par T. E. Benoît, encoignure Chartres et Jefferson:
Morceaux de Zanetta, Anne de Boulen, le Domino Noir, le Robin Jeanne, Loyse de Montfort, le Fernand [illegible], Edmond, Lucie de Lammermoor, la Reine d'[illegible], le Fil de la Vierge, &c. &c.

LA HAVANE, MEXIQUE, &c.

POUR LA HAVANE—La goélette neuve ANN, capitaine J. Post, a une partie de sa cargaison engagée. Pour balance de son fret ou passage, s'adresser à bord en face [illegible] Tier ou à
[illegible] & Co., [illegible] rue Poydras

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier AFRICA, capitaine [illegible], partira pour recevoir du fret [illegible] pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser [illegible] à bord, au poteau 12, [illegible] ou à
STETSON & AVERY, 60, rue Gravier
31 mars

POUR LA HAVANE—La goélette ANA, doublée et chevillée en cuivre, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. ROBERT & Co. 3 Magasins.
8 m

POUR LA HAVANE—La goélette FRANCIS AMY, capitaine Cash, a les trois quarts de sa cargaison engagés, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
R. GRONING & Co.
22 mars

POUR LA HAVANE—La goélette fine voilière VIRGINIA ANTOINETTE, capt. Place, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
R. GRONING & Co.
2 m

POUR TABASCO—La goélette bien connue HENRY CLAY, capitaine Patterson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la place d'Armes, ou à
W. F. VIGERS, 66, rue de la Commune.
6 mars

POUR LA VERA CRUZ—La goélette WATER WITCH, capitaine Arnoux, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & Co. 56 V. Levée.
26 m

POUR TAMPICO.—La goélette fine voilière ANA MARIA, capitaine Wyse, ayant son fret et allant à bord, partira sous peu. Pour balance de fret s'adresser à bord ou à
J. W. ZACHARIE, 36, rue de la Douane.
30 mars

POUR MATAMOROS—La goélette paquebot WATCHMAN, capt. John Murray, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
W. F. VIGERS & Co., 66, rue la Commune.
24 mars.

POUR TAMPICO.—Le brick neuf doublé et chevillé en cuivre, APALACHICOLA, capt. Lewis Cormier, partira positivement pour le port ci-dessus lundi prochain le 5 courant. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
CAPDEVIELLE & Co., 56, Vieille Levée.
1er. avril

POUR PORT AU PRINCE.—La goélette ROXANNA, capitaine Busick, partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face des bâtisses du triangle ou à
J. VAIRIN & Co.
19 mars

POUR MATAMOROS.
La goélette MEXICO, capt. Starks, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue St. Pierre ou à
D GOLDSMITH, 47 Vieille Levée
10 mars

PORTS D'EUROPE.

POUR LIVERPOOL.—Le trois-mâts fin voilier, SUPERB, capt. Gatchell, peut prendre de 5 à 600 balles de coton, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord. Pour fret ou passage, s'adresser à
FRANCISCO DE LIZARDI & Co., 62, rue Bienville.
1er. avril

POUR LE HAVRE.—Le trois mâts FRANCIS ANN, capt. Parsons, est en chargement et peut prendre 300 balles de coton. Pour ce fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la presse de la levée ou
JOHN A. MERRITT, 53, Camp.
1 avril

POUR LE HAVRE—Quelques passagers peuvent être pris à bord du navire AUSTERLITZ, si l'on s'adresse immédiatement à
F. PERRET, 50, rue Toulouse
31 mars

POUR LE HAVRE—Le navire L'UNION, capt. J. Demoudes, avantageusement connu, partira pour le dit port, vers le 15 avril prochain, il prendra des passagers. S'adresser au capt., à bord ou à
THEOPHILE BARBANCEY, 21 Conti.
2 mars

POUR LE HAVRE—Le navire LE LAFAYETTE, capitaine Darre, ayant son chargement engagé, partira pour cette destination le 10 avril prochain. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
A. ST. GEORGE, rue St. Louis
26 m

POUR LE HAVRE.
Le beau paquebot bien connu le CREOLE, capt. James Dillingham, partira pour le sus dit port vers le 15 avril. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine ou à
HONOLD & MASPERO, 48, rue de la Douane.
25 mars

POUR BARCELONE.—La polacre Espagnole PRUDENTE, capt. Millet, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton, s'adresser à
CUCULLU, LAPEYRE & Co., 26, rue de la Vieille Levée.
26 mars

POUR LE HAVRE—Paquebot régulier—Le magnifique navire neuf TAGLIONI, capt. George L. Rogers, commandant autrefois le Rubicon, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine Rogers, à bord, en face du marché aux légumes, ou à
LEVI H. GALE, 22, rue de la Commune.
24 mars—10

POUR LE HAVRE.
Le beau paquebot français le GRAVILLE, capt. Lapointe, se mettra immédiatement en charge pour le dit port pour partir du 25 au 30 avril. Pour fret ou passage, ayant des emménagemens vastes et élégans qui ne laissent rien à désirer, s'adresser au capitaine à bord ou à
BLANCHARD EIMER & Co., 26, rue Bienville.
22 mars

POUR LE HAVRE—Devant partir du 5 au 10 avril—Le navire fin voilier GARONNE, capitaine C. Sagory, ayant tout son chargement prêt à aller à bord, partira sous peu. Ce navire est un paquebot régulier entre ce port et le Havre, et ayant de beaux emménagemens pour 25 passagers, peut les recevoir convenablement. Pour passage seulement, s'adresser à bord, au capitaine, ou à
N. N. WILKINSON, 88, rue Gravier.
26 mars

POUR LIVERPOOL OU GLASCOW—La barque anglaise BROOM, capitaine Gray, est prête à recevoir du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
W. G. HEWES & Co., rue Natchez
22 mars

A VENDRE OU A FRETER

NAVIRE EN DEMANDE—Pouvant porter 600 boucauts de tabac pour Londres. S'adresser à
SCHMIDT & Co., 30, rue Bienville.
17 mars

ON DEMANDE à acheter un brick ou une goélette d'environ 100 tonneaux. S'adresser au No. 70, rue du Camp.
17 mars.

A FRETER.—La goélette de première classe PALMYRA, capt. Bartlett, pouvant porter 900 barils. Pour les conditions s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.
13 mars

A VENDRE.—La goélette fine voilière CALLAO de 100 tonneaux, dernièrement réparée, tirant peu d'eau et ayant une belle chambre. On la vendra à bas prix si l'on s'adresse immédiatement à
F. DE LIZARDI & Co., 62, Bienville.
12 mars

PANACÉE DES INDIENS.

POUR la guérison des écrouelles, cancers, maladies vénériennes, ulcères, maux de gorge, rhumatismes, gouttes sciatiques, abcès, fistules, du scorbut, des hémorroïdes, ophtalmies chroniques, érysipèles, maladies de peau, catarrhes et migraines, douleurs d'estomac, dyspepsie, maladies du foie, enflammations chroniques, débilités générales, et vices de la circulation du sang.

Cette panacée est singulièrement efficace pour renouveler les tempéraments que de mauvais traitements ont détruits. En termes généraux on la recommande pour toutes les maladies qui proviennent des impuretés du sang ou les vices des humeurs.

Le propriétaire de ce remède l'a composé après un long séjour parmi les indiens, et a mis le plus grand soin dans le choix des matières qui le composent. Il l'offre au public avec la conscience de son efficacité et la certitude de pouvoir guérir les diverses maladies chroniques auxquelles on peut l'appliquer.

Ce remède n'est pas un de ceux qui peuvent être bons ou mauvais, ainsi que le plus grand nombre de ceux dont on se sert en médecine; sa plus grande qualité est de pouvoir guérir le malade à toute extrémité et en tout autre semaine à manquer.

La panacée a été trouvée très utile dans un grand nombre de maladies, qu'il est difficile de spécifier. On s'en est servi très-souvent avec succès pour purifier le sang à l'approche des printemps. Les malades d'une constitution faible s'en sont toujours trouvés bien, et toutes les fois qu'un malade sera mis à un régime sévère, il trouvera que la panacée prise à la dose ordinaire produira sur lui un effet aussi prompt que salutaire.

Le certificat suivant pris au hasard parmi des milliers que l'on pourrait produire démontrera quels sont les effets de la panacée indienne et prouvera sa supériorité incontestable sur les remèdes de même nature.

Cas d'ulcères au gosier et au nez.

Charleston, 20 janvier 1832.

Je certifie avoir été sujet pendant plusieurs années à une maladie scrofuleuse pour laquelle j'ai été traité par plusieurs médecins éminents, à Philadelphie et à Charleston, sans aucun succès; quelques bouteilles de la panacée de Swaim que je pris aussi ne produisirent aucun effet. Pendant l'hiver dernier, ces humeurs se changèrent en ulcères qui se portèrent à la gorge, et le mal fit en peu de temps de tels progrès que je pouvais à peine prendre assez d'aliments pour vivre. Je restai quelques jours dans cette situation, menacé de mourir d'inanition, lorsque je m'avisai de recourir à la panacée indienne dont je ne tardai pas à éprouver les effets salutaires. Ma guérison marcha si rapidement qu'au bout de 24 heures. Ma guérison marcha si rapidement que quatre semaines après j'étais parfaitement guéri.

Signé ANDREW COZIER, King street.

Vendu en gros et en détail à New York, par A. B. et D. Sands, droguistes, nos. 79 et 100 rue Fulton, et à la Nouvelle Orléans chez Sickles & Co. 40 rue du Canal.
Prix ... $3 — 15 fev

DROGUES et médicaments—Le soussigné reçoit constamment d'Europe et des villes du Nord des drogues et médicaments frais et choisis. Les familles, les habitans et autres peuvent s'approvisionner chez lui à des prix modérés. Il exécute aussi avec la plus grande exactitude les prescriptions des médecins.
J. ROSSI,
12 janv — Ville de Lafayette

CAFÉ de la Havane—155 sacs en débarquement du brick Francis Ashby, à vendre en lots au gré des acheteurs, par
ABRAHAM TRIER, 34, rue Gravier.
1 avril

CHAPEAUX de laine—40 caisses de qualités assorties en débarquement de l'Oceanus, à vendre par
A. F. DUNBAR & Co.

BOTTES, Souliers et Brodequins—150 caisses en débarquement de l'Oceanus, à vendre par
A. F. DUNBAR & Co.
1er avril

HISTOIRE DE LA LOUISIANE, depuis les premières découvertes jusqu'en 1840, par Victor De Bouchel, 1 vol. in 12, cartonné—Prix $1.
En vente chez LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne.
31 mars

REÇU par le navire Edmond Perkins, du Havre et à vendre par Lelièvre, encoignure Royale et Ste. Anne. Haricots français, nains, des meilleures espèces, Haricots de Soissons à rames, Fèves, lentilles larges, ainsi qu'un grand assortiment de graines potagères propres à la saison.
31 mars

INDIENNES françaises—Deux caisses des dernières dessins, pour le printemps, récemment reçues et à vendre par
F. PERRET, 50, rue Toulouse
31 mars

CORDES D'EMBALLAGE—225 rouleaux cordes en débarquement et à vendre par
GEO. GREEN & BRO. 66, Gravier.
30 mars

TRAITES sur Paris, à vendre par
F. PERRET.
31 mars

ESPECES à vendre par
J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée
31 mars

NOUVEAUTÉS du Printemps, reçues par les navires Lafayette et Garonne du Havre, à vendre par les soussignés:
Jaconats imprimés,
do mousselines unies,
do Suisses brodées, blanc et couleur,
Chales [illegible] brodés riches,
do do garnis,
do do brodés,
Fleurs artificielles,
Echarpes fantaisie,
Mouchoirs batiste, assortis,
Voiles [illegible] noir,
Coutils blancs et fantaisie,
Rubans [illegible] noir de no. 1 1/2 à 6,
do satin [illegible] assortis,
Dentelles noires,
Gants soie et [illegible] et mitaines,
Tulles noirs unis et façonnés.
LORNE & FROIS, 31, rue de Chartres.
26 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR M. BARNETT, Senr.
Emilie Ann Dunn, veuve de Michel Mioton, et Jacques Amédée Dubalen contre leurs créanciers et les héritiers de la veuve Mioton.

IL sera vendu vendredi, le 9 avril 1841, à midi, à la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, [illegible] des [illegible] de François Michel Mioton, [illegible] propriétés [illegible] savoir:

[illegible] Mioton: La moitié indivise des propriétés et esclaves ci-dessous décrits, possédés par elle en commun avec feu Mioton, les héritiers de son mari décédé, savoir:

1°. Un îlet de terre situé au faubourg Washington au-dessous de cette ville, compris entre les rues des Grands Hommes, Craps, France et Lesseps, composé de vingt quatre lots numérotés de 1 à 24 inclusivement et désigné par le numéro huit, mesurant 277 pieds 6 pouces sur chacune des rues Grands Hommes et Craps, sur 219 pieds 0 pouces et 6 lignes sur chacune des dites rues France et Lesseps, conformément à un plan dressé par L. Surgi, arpenteur, portant la date du 6 mars 1837, mesure américaine.

2°. Quatre lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, désignés sur le plan dressé par Louis Surgi, le 6 mars 1837, par les numéros, un, deux, trois et quatre, de l'îlet numéro quatre vingt-cinq, compris entre la promenade des Champs Elysées, et les rues des Français, de Force et de Libéraux. Lesdits lots ont chacun mesure française, trente pieds de face à ladite promenade des Champs Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur, et sont formés des lots numérotés cinq et six sur le plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, portant la date du 16 juin 1830 et déposé dans l'étude de Carlile Pollock notaire public.

3°. Quatre autres lots de terre situés au même faubourg, désignés sur le plan dressé par L. Surgi le 10 mars 1837 par les numéros un, deux, trois et quatre de l'îlet no. quatre-vingt quinze compris entre les rues des Magistrats, Vertu, Sagesse et Union. Les lots Nos. un et deux mesurent chacun 30 pieds 4 pouces de face à la rue Vertu sur 180 pieds de profondeur; et les lots nos. 3 et 4 ont chacun 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur, mesure française. Ces lots sont formés des lots numéros deux, trois et quatre sur le plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 16 juin 1830 et déposé dans l'étude de Carlile Pollock, not. pub.

4o. ALEXIS, nègre âgé d'environ 65 ans.
5o. SUZAN, négresse âgée d'environ 38 ans, et son enfant Sarah, âgé de 2 1-2 ans.
6o. MARIE, négresse âgée de 32 ans, se livre parfois à la boisson.
7o. FRANÇOISE, mulâtresse de 37 ans, sujette à la boisson.
8 PHILIS, négresse de 40 ans, maladive.

Jacques, Amédée, Dubalen.

Ses droits, titres, intérêts, propriété, réclamation et demande à six îlets de terre situés à Jeffersonville, dans la paroisse de St. Tammany, en cet Etat, désignés par les numéros 214, 215, 216, 217, 218 et 219, sur le plan original de la dite ville déposé dans l'étude Wm. Boswell ci devant not. pub. en cette ville; savoir, conformément au dit plan, les dimensions suivantes, savoir:

1o. L'îlet no. 214 contenant 12 lots, à 150 pieds de face à l'Avenue Washington, 300 pieds de face à la rue Preble, et la même façade sur la rue St. Pierre.

2o. L'îlet no. 215, contenant 24 lots, à 300 pieds de face à la rue Onzième, la même façade sur l'Avenue Washington, 300 pieds de face à la rue Grave et la même façade sur la rue Preble.

3o. L'îlet no. 216 contient 24 lots, à 300 pieds de face à la rue Onzième, la même façade sur la rue Washington, 300 pieds de face à la rue Van Buren et la même façade sur la rue Grave.

4o. L'îlet no. 217 contient 24 lots, à 300 pieds de face à la rue Onzième, la même façade sur l'Avenue Washington; 300 pieds de face à la rue Bayard et la même façade sur la rue Van Buren.

5o. L'îlet no. 218 contient 24 lots à 300 pieds de face à la rue Onzième, la même façade sur l'Avenue Washington; 300 pieds de face à la rue Tehefoncte et la même façade à la rue Bayard, et

6o. L'îlet no. 219 contenant 24 lots, à 300 pieds de face à la rue Onzième, la même façade à l'Avenue Washington; 300 pieds de face à la rue Parent et la même façade à la rue Tehefoncte.

9o. LOUISA, négresse âgée de 16 ans.
Conditions—COMPTANT.
Les actes de vente en l'étude de E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.
5 m—5,13,20,27 m, 3,9 avril.

PAR JOS. A. BEARD & co
Vente de Syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 9 mars 1841, il sera vendu à l'encan, à la requête de Ransom Clark, syndic des créanciers de Wm. Sanders, les propriétés suivantes, saisies sur un writ de cession forcée, le mercredi 14 avril prochain, à la Bourse St. Louis, à midi.

1°. Un certain lot de terre désigné sous la lettre C, situé dans le faubourg des Nonnes, paroisse Jefferson, formant l'encoignure des rues Prytanées et St. André, mesurant 32 pieds à la rue St. André sur 114 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Prytanée, 109 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, et 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

2°. Un autre certain lot de terre désigné par la lettre D, dans lesdits faubourg et paroisse, mesurant 32 pieds de face à la rue St. André, sur 115 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot désigné sous la lettre C, 116 pieds 5 pouces de l'autre côté et 31 pieds 11 pouces et 6 lignes dans le fond.

3°. Un autre certain lot de terre, No. 16, situé dans les mêmes faubourg, paroisse et îlet, mesurant 30 pieds 3 lignes de face à la rue St. André, sur 117 pieds 11 pouces une ligne et demie de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 9; 118 pieds 6 pouces 7 lignes de l'autre côté et 31 pieds dans le fond. Un nègre nommé Anglaise, avec les améliorations qui s'y trouvent, d'après un plan fait par S. Schucker, ingénieur, sous la date du 9 mars 1836.

Aussi—Cinq Lots de Terre situés au faubourg Livaudais, dans la paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 4, 5, 6, 7, et 8, dans l'îlet No. 66, sur un plan tiré par C. F. Zimpel, le 13 janvier 1836; lesdits lots mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Magasin, sur une profondeur de 109 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles, le No. 8 formant l'encoignure des rues Magasin et St. André.

Conditions—Moitié comptant, et le reste à six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

Harriet, de 19 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, cuisinière et servante de maison.

Maria, de 14 ans, gardienne d'enfant et domestique de maison.

John, de 20 ans, excellent travailleur.

Conditions—Pour les esclaves, comptant.

Les actes devront être passés en l'étude de J. B. Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs. Toute vente laissée dont on ne remplira pas les conditions sous dix jours après l'adjudication sera faite de nouveau aux risques et dépens de l'acquéreur. 11 mars—6,13,7

PAR JOS. A. BEARD & Co.
Propriétés de grande valeur.

IL sera vendu en vente publique, mardi prochain, 6 avril, à la Bourse St. Louis, à midi:

Un îlet de Terre situé à Bloomingdale, paroisse de Jefferson, joignant la propriété de D. F. Burthe; cet îlet est entouré ou pieux; il se trouve dessus une maison neuve construite en bois, ayant 4 appartements, deux galeries, cuisine, écurie, &c. tels que le plan l'indique, lequel sera exposé le jour de la vente.

La terre est cultivée en jardin, et il s'y trouve des arbres fruitiers, &c. ainsi que les autres jardiniers en bon plancement de fonds.

Conditions—$500 comptant, l'acquéreur devant assumer le paiement de deux billets de $314 chaque, payable le 1er juin prochain, et d'un billet de $600 payable le 30 novembre prochain. Le reste à 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à final paiement. 31 mars—31,3,7

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu le jeudi 8 avril 1841, à midi précis, à la Bourse de la Cité rue St. Louis, à la folle enchère et pour le compte et risque de Mr. H. A. G. Fayne, qui ne s'est point conformé aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 13 mars 1841,

Quatre lots de terre situés au faubourg Franklin, désignés par les Nos. 4, 5, 6 et 7 de l'îlet 290, conformément à un plan dressé par Depouilly architecte, déposé en l'étude de Th. Cuvillier notaire. Lesquels lots de terre mesurent chacun 30 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue de la Loi sur une profondeur perpendiculaire de 114 pieds 2 pouces 3 lignes.

Conditions comptant: L'acte de vente se passera pardevant Th. Cuvillier notaire public. 27 mars—3

PAR E. S. SYKES.
Vente de Syndic.

IL sera vendu mercredi le 7 avril, à 10 heures, au magasin sis dans la rue de la Nlle. Levée, au No. 72, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du premier District Judiciaire de la Louisiane, portant la date du 22 mars 1841, et sous la direction des syndics des créanciers de Nolan et Connolly:—

Le fond d'un magasin d'habillements et de marchandises sèches, consistant en partie en redingottes et habits de drap, pantalons, chemises, gilets, bottes, souliers et brodequins, calicos, coutons, &c., abandonné par les dits insolvables à leurs créanciers.

Conditions:—Comptant. 27 m. 3, 5 et 7 a

GREENVILLE COTTAGE ET MAGNIFIQUES JARDINS!
PAR JOS. A. BEARD & CO.

IL sera vendu à l'encan, sans réserve lundi, le 5 courant, à midi, à la Bourse St. Louis, cette jolie propriété de plaisance, connue pour être la résidence de John Green, située dans la ville naissante de Greenville, à 30 minutes de cette ville. Les améliorations et bâtisses qui existent sur la dite propriété consistent en une maison de résidence ayant 60 pieds de face, 9 chambres confortables, cinq des quelles ont une cheminée avec grilles à charbon; une cuisine à deux étages avec 6 chambres et une autre forte bâtisse sur le derrière, mesurant 60 pieds de face sur 18 pieds de profondeur, formant deux écuries, remise, vacherie, grenier &c. &c. Il y a sur cette propriété 2 citernes pouvant contenir 14,000 gallons, et 3 grands puits.

Il y a dans le jardin, qui est disposé avec le plus grand goût une magnifique serre; ce jardin peut donner avec le travail seulement de trois hommes est de $4,000 par an. Cette propriété a sa façade sur le chemin de Carrollton, et mesure 241 pieds 8 pouces et 4 lignes de face au dit chemin; 552 pieds 9 pouces sur la rue Broadway; 578 pieds 1 pouce sur la rue Pine; et 240 pieds sur la rue Carrollton. Le tout parfaitement bien entouré d'une barrière neuve. Les bâtisses sont assurées pour $6,500 jusqu'au mois de novembre prochain; et la police d'assurance sera transférée à l'acheteur sans frais pour celui-ci.

Conditions: 1/5 comptant; la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit avec 6 pour d'intérêt jusqu'au payement, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acheteur fera assurer les bâtisses pour $5,000 et transfèrera la police au vendeur, chaque année, jusqu'au paiement final. Les billets qui ne seront pas payés à leur échéance porteront un intérêt de 10 pour par an, à partir de cette époque, sans avoir le privilège d'en retarder le paiement.

Les actes de vente pardevant W. Y. Lewis not. pub. aux frais de l'acquéreur.

On est invité à aller examiner la dite propriété avant le jour de la vente. 1er. avril

LIBRAIRIE DE LELIEVRE,
Encoignure Royale et Ste. Anne.

POUR paraître incessamment:
HISTOIRE DE LA LOUISIANE, depuis les premières découvertes jusqu'en 1840. Par VR. DE BOUCHEL.
LIVRES DE PIETE nouveaux en vente.

Un très-grand assortiment de livres de prières et de dévotion. Œuvres complettes de Bossuet, Bourdaloue, Massillon, &c.

Bibliothèque instructive et amusante, à l'usage des pensionnats et des familles.

Bibliothèque de l'enfance; Ouvrages du chanoine Schmid, et autres.

Livres classiques, de science et de littérature. Romans nouveaux, &c.

Abonnement de lecture, fournitures de bureaux, articles de fantaisie. 16 mars

DEZAUCHE, *Dentiste*,
POSE LES DENTS & RATELIERS ARTIFICIELS; traite les affections du système dentaire.
Office rue Toulouse No. 16, près la Levée.
26 fev

INSTRUMENS DE MUSIQUE, *A PRIX COUTANT*, POUR CAUSE DE DÉPART.

T. E. BENOIT, encoignure Chartres et Jefferson, offre à vendre, d'ici à la fin d'avril:

Un assortiment complet d'instrumens de musique, consistant en violons, guitarres, flûtes, flageolets, clarinettes de 6 à 13 clefs, hautbois, bassons, cornets, trombones, ophicléides, buccins, cors, cornets à pistons, trompettes, cymbales, tambours, accordéons, orgues d'église et orgues à cylindres, serinettes, fournitures pour tous ces instrumens et autres articles, qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Ces instrumens seront vendus, en détail ou en bloc, à prix coutant. 11 mars

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE, *de Philadelphie*,

ETANT de retour du Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Hevia, où il sera honoré de donner ses [illegible] aux personnes qui le réclameront les soins de son art.

Références à la Nouvelle-Orléans.

Jacob Wilcox,	Dr. Barton,
Cuthbert Bullitt,	Dr. E. J. Coxe,
T. Allen Clark & Co,	Henry L. Bennet,
Henry Lockett,	E. Hyde,
Dr. Luzenberg,	Coxe & Macpherson,
Dr. Duncan,	John P. Nisbet.

14 déc

RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle-Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, Seaux, &c. gravés avec promptitude, dans le même genre que les leur établissement de New York, et à des prix raisonnables.

Ils ont constamment en mains, du papier de billets de banque, qualité supérieure.

Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et Canal.

[illegible]

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.

Arrangement pour les jours de la semaine, à partir du 6 mars 1840.

De Carrollton.			De la Nlle. Orléans.		
Char à cheval	6	h. A. M.	Char à cheval	6	h. A. M.
Locomotive	7	"	Locomotive	7	"
"	8	"	"	8	"
"	10	M.	"	10	"
"	12	"	"	12	M.
"	1	P. M.	"	1	P. M.
"	3	"	"	3	"
"	4	"	"	4	"
"	6	"	"	6	"
Char à cheval	7	"	Char à cheval	7	"

Pour la convenance des habitans de Carrollton, pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 10 heures P. M. et de la Nelle-Orléans à 11 heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M., alors une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 6 heures du soir et de la Nouvelle-Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Pour l'agrément des personnes qui vont par le char de 5 heures et qui ne désirent pas rester à Carrollton jusqu'à 6 heures, un char partira à 6½ heures et elles seront ainsi une heure pour visiter pour être les plus beaux jardins des E. Unis.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUES JACKSON ET DE LA COURSE

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures A. M. à 7½ heures ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 6½ heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 6½ heures, n'en partira qu'à 9.

Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 20 Oct. 1840.

JOHN HAMPSON, Ingénieur en chef.
1er mars

DISSOLUTION—La société qui existait ci-devant en cette ville, sous la raison de JACOB SORIA & Co. a été dissoute le 14 octobre dernier, par consentement mutuel.—Jacob Soria est seul chargé du règlement des anciennes affaires, et est autorisé de se servir du nom de la maison pour la liquidation seulement.

Natchez, 1er février 1841.
JACOB SORIA.
ISAAC SORIA.

AVIS—Le soussigné informe respectueusement le public qu'il continuera les affaires d'encan et de commission, à l'ancien établissement encoignure des rues Moins et Pearl, et espère par l'attention qu'il portera à ses affaires, mériter la continuation de la confiance qu'on lui a déjà témoignée.

Dans tous les cas il garantit ce que lui adressent les consignataires.
JACOB SORIA.

Références:
MM. Wiggins & Davenport, / S. J. Robins. } Nlle.-Orléans.
Chas. A. Lacoste, / Wm. K. Henry. } Natchez.
Natchez, 1er février 1841. 6 fev

CONSTAMMENT en mains et à vendre, un assortiment de cigares supérieures de la Havane, de tabac en balles, capes de la vuelta de Abajo, reçus par le brick Cuba.
S'adresser rue St. Louis, No. 61, en face de la Bourse St. Louis.
H. SCHOFFER. 17 mars

MARCHANDISES SECHES—Nous avons reçu par les navires Pactolus, Hope, Coronet et Henry de Liverpool, un assortiment considérable de marchandises sèches d'Angleterre et d'Irlande, consistant, partie en indiennes nouvelles, mousselines de fantaisie; guinéens; coutils de fil; toiles écrues 3/4; platilles, creas, bretagnes, est. pillas, diapers et une quantité d'autres articles que nous offrons à vendre par soldes à des conditions libérales.
CLASON & VLES, 47, rue de Chartres.
23 m

FEUILLES DE CUIVRE ET CLOUS—Les soussignés reçoivent maintenant par le navire Hope, de Liverpool, un assortiment général de feuilles de cuivre, de clous et de cuivre pour chaudronniers, qu'ils offrent à vendre.
CURELL, CRUZAT & Co. Rue Bienville.
23 m

A VENDRE par les soussignés,
363 barillets graisse en feuilles, supérieure,
120 barils whiskey commun,
50 do do rectifié,
10000 sacs de pierre de 3 boisseaux chaque,
600 caisses de pipes,
20 barils eau-de-vie américaine,
2 pipes genièvre,
4 1/2 do eau-de-vie,
10 barils vieux whiskey de Monongahela,
300 do porc mess,
300 do do prime,
2000 gallons huile d'hiver pressée.
LAUVE BROTHERS.
5 mars

MARCHANDISES NOUVELLES EN DEBARQUEMENT DU YAZOO.

UN assortiment de marchandises nouvelles consistant en peignes de tout genre, de corne, ivoire, de poche, de [illegible]; bretelles, cordons de [illegible], épingles et aiguilles, brosses, dents, rasoirs, ciseaux, brosses à dents, à habits, et autres; savon et parfumeries assorties, le tout à vendre par lots au gré des acheteurs par
POLLARD & GREEN, 30, rue du Canal.
23 nov

LE soussigné a reçu par le New-Hampshire les marchandises suivantes qu'il offre à vendre,
Merinos drapés d'été pour habits,
Cotelline, nouveauté pour pantalons,
Coutils, couleurs rassorties,
Chapeaux de Leghorn,
Chemises en toile, en coton blanc et de couleur,
Gants fil d'Ecosse, ombrelles et parapluies,
Cols et pèlerines brodés, gants filet,
Un bel assortiment d'habillements d'été.
AUSSI
300 robes de chambre, à $3
VR. DECAUX,
27 fev — 86 rue de Chartres encoignure Conti.

TRÉSOR DE LA POITRINE.
Pâte Pectorale de mou de veau, de Degenetais, Pharmacien Chimiste à Paris.

DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau, les résultats constamment heureux de son emploi dans toutes les affections aiguës ou chroniques du poumon, en ont fait un remède par excellence.

Cette pâte adoucit très-promptement toutes les irritations de poitrine; elle facilite l'expectoration, elle calme instantanément les quintes de toux, elle arrête et guérit la coqueluche, les rhumes, les catarrhes, la phthisie pulmonaire, l'asthme, et les dispositions à la pulmonie. Sa douceur la fait rechercher par les enfants, même les plus délicats, et c'est dont comme par enchantement qu'elle en est employée contre les plus distingues de Paris, après avoir constaté ses excellentes propriétés l'ont unanimement adoptée comme le remède le plus efficace et le plus sûr que l'on possède contre les maladies et les affections de la poitrine et des voies aériennes.

Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Martin, pharmacien, rue de Chartres No. 171. 25 fev

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE.
Arrangement pour l'hiver:

A PARTIR de Dimanche, 1er Novembre, la locomotive partira tous les jours du dépôt, à la rue des Bons-Enfans, pour aller à l'habitation Ducros, ou plus loin, selon les progrès du chemin aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.		Retour.	
A 7 heures	A. M.	A 9 heures	A. M.
4 "	P. M.	6 "	P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.		Retour.	
A 7 heures	A. M.	A 9 heures	A. M.
12 "	M	3 "	P. M.
4 "	P. M.	6 "	

Nouvelle-Orléans, ce 24 Octobre 1840.
Par ordre de la Direction.
J. W. SMITH, Chef ingénieur
28 jan

A LOUER—La belle maison occupée en ce moment par Mr André Castille, de l'autre bord du fleuve, vis-à-vis la ville. Possession en sera donnée le 16 de février prochain. Pour les conditions, s'adresser à
J. B. OLIVIER, rue Royale, no. 216.
11 fev

ENTREPOT de Marbre italien, No. 2, rue Royale, mai son Samson. Le soussigné appelle l'attention du public de la Nelle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminées, devants de cheminées, ornements en albâtre, tables rondes en marbre, et autres différens articles d'Italie, qu'il vendra à des prix très-modérés. Les recommandes pareilles seront exécutées à des conditions de New York ou d'Italie et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues &c.

N. B.—Il répare aussi les ornemens en albâtre, à son établissement.

Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
11 janv — J. FILIPPINI.

A VENDRE par les soussignés:
25 demi pipes eau de vie cognac 4ème pr. "Dupuy".
31 quarts do do do.
40 demi pipes do do "Dusseat".
60 barriques vin rouge médoc,
21 barils vin blanc de Ste Croix Dumont,
200 caisses vin rouge et blanc de divers crus,
19 sacs café Java (old goverment).
BOUTIN, GALLY & Co., 79, rue Toulouse.
9 mars

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINÉE ET DE GRANIT.

Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.

LE soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans les genres les plus nouveaux et les plus finis, et fait les tombes, les tablettes avec inscriptions en lettres taillées; les tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.
31 déc — C. L. SEIXAS.

$1000 DE RECOMPENSE.

LE magasin du soussigné, sis rue du Camp No. 6, a été forcé dans la nuit de samedi le 13 courant, et une grande quantité de montres en or et en argent, de chaînes en or, de bagues, de boucles d'oreilles et d'autres objets de bijouterie en ont été soustraits. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque découvrira le voleur et recouvrira les marchandises, ou une récompense proportionnée si on ne les recouvre qu'en partie. S'adresser à Mr. Wm. Haneman, rue de Chartres No. 54, ou au magasin du soussigné.
18 mars — M. H. MEYER.

PORC—170 barils mess, à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Co. 36, Poydras
29 mars

HUILE double raffinée—2600 gallons à vendre par
J. HALL ET A. B. BEIN.
22 mars

ESSENCE de thérébentine—30 barils à vendre par
JARVIS & ANDREWS, 30, rue de la Douane
23 mars

FARINE—205 barils en débarquement et à vendre par
GEO. GREEN & BRO, 66 Gravier.
26 m

LINGE de table—Un assortiment général, à vendre par
CURELL, CRUZAT & Co. 28, Bienville.
26 mars

POUDRE—200 barillets en magasin et à vendre par
ADAMS WHITALL, 67, Gravier.
26 mars

PORC—100 barils porc mess en magasin et à vendre par
BENJN. DOUGLASS, 12, rue Poydras.
29 m

PORC—300 barils mess et prime, à vendre par
JUSTUS VAIRIN & Co
23 m

EN débarquement du navire l'Union, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
350 barriques vin rouge,
600 Caisses do.
200 paniers anisette.
AUGUSTE MOLIER, no. 80, rue St.-Louis.
23 mars

CAFÉ—125 sacs café vert prime en débarquement du navire à vapeur Natchez, de la Havane, à vendre par
BLASCO & SIMIDEL, 26, rue de la Commune
26 mars

JACONATS de deuil—Les soussignés reçoivent par les navires Hope et Pactolus de Liverpool, un assortiment de jaconats noirs qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.
CURELL, CRUZAT & Co., 28, rue Bienville.
26 mars

CARABINES & MOUSQUETONS—Un assortiment de qualité supérieure, à vendre par
HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres.
29 mars

TRAITES sur New-York, à vendre par
O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.
22 mars

CAFÉ de la Havane—132 sacs en débarquement du brick Empressario; et 700 sacs en magasin et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par
ABRAHAM TRIER, 34, Gravier.
30 mars

TRAITES sur Marseille, payables dans Paris, à vendre par
AGTE. MUELER, 63, rue St. Louis
22 mars

TRAITES sur Paris, à vendre par
BOUTIN, GALLY & Co, 79, rue Toulouse.
22 mars

TRAITES sur New-York, à courts vues et à 60 jours, à vendre par
BLANCHARD EIMER & Co., 26, Bienville.
22 mars

BRIQUES à feu, anglaises—De première qualité, à vendre par
W. E. & R. MURPHY, 183, Vieux Bassin et 137, Remparts
18 mars

JAMBON—Pièces rondes, plats-côtés et épaules, actuelle ment en débarquement et à vendre par
CHS. BYRNE, 148, rue Tchoupitoulas.
27 mars

SANGSUES.
10,000 sangsues de premier choix, à vendre à tout prix, en détail ou en gros, à la pharmacie de
A. A. PEYCHAUD, rue Royale, No. 123
31 mars

JACONATS et Mousselines—Un magnifique assortiment de ces articles, convenable pour les marchés Mexicains, à vendre par
KOHN, BARON & Co.
1 mars

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans.—Le peuple de la Louisiane, à tous ceux qui ces présentes concerneront, salut: Attendu que [illegible] Bingham, ayant acheté dans une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour en la [illegible] pour [illegible] enregistrer le [illegible] jour de mars de l'année 1841, pour se conformer au vœu d'un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des ventes faites aux ventes judiciaires," approuvé le 10 Mars 1834: avis est donné à tous et à toutes personnes intéressées soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, qui pourrait avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre d'[illegible] et [illegible] de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou à [illegible] irrégularité ou illégalité dans l'[illegible], l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour aucune autre de ses défauts, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le Shérif susdit le 19e jour de novembre de l'année 1840, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 30 avril de l'année 1840, dans l'affaire de la Banque Publica contre Felix Connelly et Owen Cook; No. [illegible] du docket de cette Cour, à laquelle vente Pierre Bingham s'est rendu acquéreur pour le prix de $650, payable en un bon daté le 18 août 1840 et payable à 12 mois.

Description de la propriété d'après le transfer Judiciaire.
Savoir:

1o. Un lot de terre No. 283, situé dans le faubourg Delord et mesurant 30 pieds de face à la rue Vine sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, comme entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise et borné d'un côté par le lot No. 284 et dans le fond par le lot No. 296, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o. Un lot de terre, No. 281, situé dans le même faubourg, mesurant trente et un pieds de face à la rue Vine et cent vingt cinq pieds de profondeur, comme entre lignes parallèles, et trente cinq pieds dans le fond, le tout mesure anglaise et borné d'un côté par le lot No. 283 et de l'autre par le faubourg Saulet et dans le fond par le lot No. 294 avec toutes les améliorations, droits, passages et privilèges y appartenant.

En foi de quoi j'ai signé mon nom et y ai mis le sceau de ladite cour, à la Nouvelle Orléans, ce 4 mars 1841, et dans la soixante cinquième année de l'Indépendance des Etats Unis
[L. S.]
6 mars—2 en 30j — R. GARDERE, Dep. Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Joseph Solomon contre ses créanciers—La cession des biens de l'insolvable ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue dans l'étude de Edward Barnett, notaire public en cette ville, jeudi le 8 avril prochain 1841, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit insolvable; et qu'en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont demeurent suspendues.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite Cour, ce 25 mars A. D. 1841
26 mars—2 en 10j. — P. LEBLANC, Dép. Greffier.

John Hoey vs. ses créanciers, et les créanciers de Hoey & Co.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—No. 20,006—La cession des biens des pétitionnaires ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de Hoey & Co., il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers sera tenue au bureau de J. B. Marks, notaire public, lundi, 5 avril prochain, à 10 heures A. M. à l'effet de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, et en même temps toutes poursuites judiciaires contre leurs personnes et leurs propriétés sont suspendues.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite Cour, ce 23me jour de Mars 1841
20 mars—3 — P. LEBLANC. Dép. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour du District—La banque de l'Union de la Louisiane contre Henry L. Bennett.—No. 19,990.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane j'exposerai en vente publique, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, lundi le 19 avril prochain, à une heure de relevée, la propriété hypothéquée suivante, savoir:

UNE CERTAINE HABITATION,

située dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, sur la Grande-Ile, district de Barataria, entre le Golfe du Mexique et la Baie Caminada, mesurant quinze arpents plus ou moins de face sur la ligne qui la sépare de la propriété d'Etienne Da banne ou ayant cause, et quarante arpents de profondeur, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, aussi les instrumens aratoires, chevaux, mulets, boeufs, vaches et tout ce qui appartient à ladite habitation; et les esclaves suivants, savoir:

Isaac, âgé d'à-peu-près vingt-six ans,
Albert, " vingt-cinq ans,
Jim, " vingt-huit ans,
Davy, " trente ans,
Bell, " trente-trois ans,
Glasgow, " trente ans,
Jeff, " vingt six ans,
Baxter, " vingt-huit ans,
Miles, " trente ans,
Jou, " vingt-sept ans,
Tom, " trente ans,
Jack, " trente-quatre ans,
Mathilda, " vingt-quatre ans, avec ses quatre enfants.

Conditions de la vente—Comptant.
16 mars—4.1ps — GASTON VILLARS, Coroner.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de Pierre Gervais Arnoult, décédé.—Attendu que l'exécuteur testamentaire de la succession de feu Pierre Gervais Arnoult, a présenté le compte de son administration et le tableau de distribution des fonds de la dite succession, toutes personnes intéressées sont par ces présentes requises de faire valoir, dans les dix jours qui suivront la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le dit compte, et le dit tableau de distribution ne seraient pas approuvés et homologués.

Nouvelle Orléans, 20 mars 1841.
20 mars—4 en 20j — F. DUGUÉ, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de St. Bernard—Cour des Preuves.—Succession de Felix Marrero—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de la Paroisse de St. Bernard, à moi adressé par le soussigné, je vendrai au cour de cette paroisse, samedi, le 17 avril 1841, à dix heures du matin, les esclaves suivants appartenant à ladite succession, savoir: Washington, de 48 ans, Isidore, nègre, de 23 ans, Maria, négresse de 30 ans, aussi le dit esclave Félicité de 4 ans, et Joseph Noël de 5 ans.

Conditions de la vente: Un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Paroisse de St. Bernard, le 15 mars 1841.
OCTAVE S. ROUSSEAU, Juge.
16 mars—11,2mars,4 ab

BANQUE DU COMMERCE DE LA NLLE.-ORLEANS
Nouvelle-Orléans, le 23 mars 1841.

CETTE Banque tire sur Philadelphie, Baltimore, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
GEO. O. HALL, caissier.
24 mars

MAIS—1094 sacs mais en débarquement du bateau à vapeur Rocky Mountain, à vendre par
LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas.
2 av

JAMBONS de ménage—22 boucauts, 10 tierçons et 10 barils jambons d'excellente qualité, mis en sacs et de petites dimensions, en débarquement du bateau à vapeur Chateau, à vendre par
LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas.
2 av

HUILE, CHANDELLES, SAVON et CLOUS—5000 gallons huile de sperm, 1000 do. huile d'éléphant et de mer; 1000 gallons huile de baleine; 450 caisses de blanc de baleine de Boston, New Bedford et Nantucket et 300 caisses chandelles au moule; 500 caisses savon, 500 barillets de clous, à vendre par
THAYER & CUSHING, 50, rue Gravier.
2 avril

MARCHANDISES DIVERSES—190 rouleaux cordage de Manille, 100 pièces Ravensduck, 200 barils goudron, 200 barils résine; 100 barils de brai, 20 barils essence de thérébentine et vernis; 100 colis papier à envelopper pour la sucre, la quincaillerie, &c &c. 160 balles et caisses merc du pays, 30 sacs café Java, 200 caisses chocolat; 100 barillets et caisses beurre et fr. mage de Goshen, à vendre par
TAYER & CUSHING, 50, rue Gravier.
2 avril

MAQUEREAUX d'Halifax, Nos. 1 et 2, en barils, 1/2 et 1/4 do. de qualité supérieure, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT, 26, rue Gravier.
2 avril

CLOUS DE BOSTON—2000 barillets clous de Suède de dimensions assorties, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT, 26, rue Gravier.
2 avril

CHANGE sur Paris, à vendre par
BOUTIN, GALLY & Co. 79, Toulouse
29 mars

REFRIGERATIF ou Glacière—Le de cet indispensable article de douceur et d'économie pour l'usage de familles. Reçus et à vendre par
WM. GRANT, 29, rue de la Douane
27 mars

CIGARES—100,000 cigares Regalias, Canones, Trabucos et de marques connues, à vendre par
PRATS & HERNANDEZ, 27, rue Toulouse.
27 mars

CAFÉ—150 sacs et 6 boucauts café vert prime de la Havane, en magasin et à vendre par
PRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.
27 mars

PLUMES—30 sacs plumes d'oies. Reçu par le steamer Ellen Kirkman et à vendre par
WM. GRANT, 29, rue de la Douane.
27 mars

A VENDRE 7000 boisseaux de sel Iles Turques, par le navire Lord John Russel, à vendre par
W. G. HEWES & co. rue Natchez
25 mars

CIGARES—150,000 Ughes, Alianza, Lopez et Los Regalia, Canones et Millier à vendre par
J. N. RICULFI, 44 Toulouse.
16 m

JACONAS blanc et imprimé, à vendre par
BOURRY D'IVERNOIS, rue de Chartres No. 39 au 1er
25 mars

BOTTES, souliers et brodequins—100 caisses reçues par le Taglioni, à vendre par
R. G. HOBBS, 12 Douane.
25 m

MAQUEREAUX—Récemment reçu et en débarquement du brick Alsoia Jane, 400 barils maquereaux no. 2, de la Nouvelle Ecosse, (dits être pareils aux maquereaux no. 1 d'Amérique), à vendre par
J. W. ZACHARIE & Co, 35 Douane.
25 m

CAFÉ de la Havane—800 sacs en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs par
A. TRIER, 34, rue Gravier
26 mars

TABAC—400 surons tabac de Santiago de Cuba, en magasin et à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co. 26 V. Levée.
26 m

BARRIQUES A EAU—30 barriques à eau avec cerceaux en fer, à bord du brick Maria et Estell, en face des bâtisses du triangle. S'adresser à
J. W. ZACHARIE & Co.
26 mars

PORC—75 barils porc déssalé convenable pour le marché de la Havane, en magasin et à vendre par
ADAMS WHITALL, 67, Gravier.
26 mars

BEURRE—160 barillets beurre de Goshen supérieur, à vendre par
ADAMS WHITALL, 67, rue Gravier.
26 mars

FIL à coudre patenté, bleu, noir, blanc et brun. Nos. de 25 à 60, à vendre par
CURELL, CRUZAT & Co. 28, rue Bienville.
26 mars

TOILE pour les nègres—Un assortiment considérable de toile pour nègres, de toutes qualités et largeurs manufacturée tout exprès pour l'usage des habitants, à vendre par
CURELL; CRUZAT & Co. 28, rue Bienville.
26 mars

ETOFFES pour moustiquaires—Un assortiment d'étoffes pour moustiquaires, blanches et écrues, à vendre par
CURELL, CRUZAT & Co. 28, Bienville.
26 mars

GELÉE de Gouyave—10 barils à vendre par
J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée
25 mars

A VENDRE par le soussigné, en débarquement de l'Union, venant de Bordeaux,
80 barriques vin rouge St. Estèphe,
40 do. do. Pauillac médoc.
32 demi barriques vin rouge
10 caisses de 12 btles. Gruau Larose bouchées en verre.
10 do do. Lafitte do do.
CHS. DUFOUR, 36, rue du Camp.
25 mars

JACONATS ET MOUSSELINE pour le marché Mexicain, un bel assortiment ayant droit au drawback, en débarquement du navire Lafayette, à vendre par
LORNE & FROIS, 31, rue de Chartres.
24 mars

JACONATS et mousselines.—Un bel assortiment de jaconats et mousselines en débarquement du navire Garonne, du Havre, à vendre par
KOHN, DARON & Co, 28, rue Bienville
25 mars

TRAITES sur Londres, à vendre par
CLASON & VLES, 47 rue de Chartres
26 mars

SUCRE ET MELASSE—En débarquement à l'extrémité de la rue St.-Louis, de la goélette Mexico, 46 boucauts de sucre et 47 barils mélasse à vendre par
LAUVE, BROTHERS, 26, Vieille Levée.
26 m

MOUSSE—Récemment arrivée, par le steamer Fulton, 12 balles de mousse en bon état et à vendre par
LAUVE, BROTHERS, 26, Vieille Levée
29 mars

CAFÉ—75 sacs café vert prime, en débarquement de la goélette Pacific, de St.-Yago de Cuba, à vendre par
KOHN, DARON & Co. 28, rue Bienville.
26 m

TABAC—200 balles tabac composé en feuilles à vendre par
KOHN, DARON & Co, 28, rue Bienville.
26 m

SUCRE—150 caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co, 26 V. Levée.
26 m

CAFÉ—1600 sacs café vert prime de la Havane, en magasin et à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co, 26 V. Levée.
26 m

CIGARES—500,000 cigares tête que, Regalias, Canones Trabucos, etc., des marques Camisas et autres, en magasin et à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co 26 V. Levée.
26 m

VIN—100 barriques vin rouge de Catalogne; 150 barriques de do; 30 barriques vin de Porte; 30 do de Xérès; 30 caisses do de do; 10 paniers champagne, en magasin et à vendre par
CUCULLU LAPEYRE & Co, 26 V. Levée.
26 m

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de D. R. Hawes—Vente par le Régistre des Testamens—Mardi le 13 avril 1841, à [illegible] heures P. M. en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du premier avril 1841, seront vendus pour compte de la succession de D. R. Hawes, décédé, dans le rue du Commerce, No. 160, [illegible] municipalité, les meubles meublans et autres effets appartenant à ladite succession. Conditions de la vente: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testamens
2 avril

SUCCESSION de William G. Logan—Vente par le Régistre des Testamens—Lundi, 5 avril 1841, à une heure après midi, à la Bourse, située rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 27 février 1841, seront vendues pour compte de la succession de feu William G. Logan, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

Quatre Lots de Terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés au faubourg des Religieuses, paroisse Jefferson, désignés par les nos. un, deux, trois et quatre, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, voyer, daté du 25 février 1836, et annexé à un acte passé pardevant Joseph B. Marks, notaire public à la Nouvelle Orléans, le quinze février 1836, mesurant mesure américaine, comme suit, savoir: Le lot no. un, formant l'encoignure des rues Félicité et Ursuline ou Ursula, et mesurant trente deux pieds face à la première rue, avec une profondeur de cent vingt trois pieds, deux pouces et six lignes et face à la dernière rue; cent vingt deux pieds six pouces et six lignes de profondeur du côté attenant au numéro deux; sur trente et un pieds cinq pouces et six lignes de large dans le fond; no. deux, mesure trente deux pieds face à la rue Félicité, sur une profondeur de cent vingt deux pieds six pouces et six lignes attenant au no un, et cent vingt-un pieds, onze pouces de profondeur du côté attenant au no. trois, et sur trente un pieds onze pouces et six lignes de large dans le fond; le numéro trois mesure trente deux pieds face à la rue Félicité, cent vingt et un pieds onze pouces de profondeur du côté attenant au no. deux, cent vingt un pieds trois pouces et trois lignes de profondeur du côté attenant au no. quatre, sur trente et un pieds, onze pouces et six lignes de large dans le fond, et le no. quatre mesure trente deux pieds face à la rue Félicité, cent vingt et un pieds, trois pouces et trois lignes de profondeur du côté attenant au no. trois, cent vingt un pieds sept pouces et six lignes de profondeur de l'autre côté, sur trente et un pieds onze pouces et six lignes de large dans le fond.
Conditions, comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.
2 mars

ACADEMIE DE CARROLLTON.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux pères de familles de la Nouvelle Orléans et de Jefferson ainsi que des paroisses environnantes, que la susdite institution s'ouvrira le deux novembre prochain, sous leur direction, pour la réception des garçons, soit comme pensionnaires ou externes.

Ils s'engagent à porter l'attention la plus zélée à leur amélioration morale et intellectuelle.

Les avantages de Carrollton sont bien connus, sous le rapport de la localité. La maison spacieuse appartenant à Mr. Kohn, le jardin et ses dépendances, tout l'établissement enfin est admirablement adapté pour l'objet qu'ils proposent.

Comme l'institution doit être strictement préparatoire l'âge des élèves sera limité à douze ans. Les parents apprécieront sans doute les avantages de cet arrangement.

Les préparatifs nécessaires auront lieu au plus tôt, pour la réception de jeunes demoiselles comme pensionnaires et externes. La même restriction au sujet de l'âge, s'applique aux deux départements.

L'année Académique se divisera en deux sessions; celle d'hiver commençant le 5 janvier et finissant le 30 juin: celle d'été, commençant le 10 juillet et finissant le 20 décembre.

CONDITIONS—Externes.

Pour l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin (y inclus l'Ecriture, l'Arithmétique et la Géographie, &c.) chacune	$4 par mois
Pour deux des langues mentionnées,	9 "
Pensionnaires par an,	$200
Payables d'avance et par semestre.	

REFERENCES:
A la Nouvelle-Orléans.

Messrs. Félix Garcia,	Chs. Derbigny,
R. Hiriart,	Joch. Kohn,
Isaac T. Preston,	Warren Stone,

A la Paroisse Jefferson.

Messrs F. Dugué,	Minor Kenner,
Théophile Fortier.	

J. NICOL,
S. A. BARRAUD.
23 oct

AVIS—La société ci-devant existant entre les soussignés sous la raison de Davis & Hobart, est aujourd'hui dissoute d'un commun accord. Les affaires de la société seront réglées par A. Hobart Snr. qui est dûment autorisé à se servir du nom de ladite société pour la liquidation.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1841
W. H. DAVIS,
AARON HOBART Snr.

Les soussignés ont ce jour formé une société sous la raison de "Tufts & Hobart" pour les affaires de commission.
Wm. TUFTS,
AARON HOBART Jr.
1 avril

NOUVELLES MARCHANDISES.

CORDEVIOLLE & LACROIX annoncent au public et à leurs pratiques qu'ils viennent de recevoir par les navires Lafayette, Garonne, et autres, un bel assortiment de nouveautés consistant en:

Merinos pour habits et redingotes,
De 5 dessins, nouveau genre pour pantalons,
Une grande quantité de coutils anglais et français pour pantalons,
Drap pour habits et redingotes,
Batistes écrues, pour do. do.
Habits et redingotes en mérinos du dernier genre,
Chapeaux en soie, de Picard.
30 mars — No. 133, rue de Chartres

MARCHANDISES DE PRINTEMPS—au comptant
LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes; 10 balles coton à nègres, de Lowell 7/8; 30 dito écrues; 10 balles toiles écrues 4/4 et 7/8, et à chemises, 30 caisses toile blanche dito, dito, 150 caisses indiennes américaines, assorties; 10 caisses jaconat imprimé; 5 caisses linon imprimé, 25 balles linseys de Lowell; 10 caisses kerseys de Hamson; 5 caisses kerseys à la Queen Victoria; 10 caisses kerseys d'un nouveau genre; 10 caisses linseys rayés, bleu et à carreaux; 25 balles coutil à matelas, assortis; ginga à abiller, ginga imitation fil; indiennes à meubles, cotonnade de damson, flannelle rouge, verte et jaune, bonnets vert; batiste en couleur, toile grise, brelaps 4/4, orlanberg 4/4; toile pour habillements; lasting noir; bas de papier en soie et en coton; mouchoirs madras, mouchoirs Romal bleus; étoffes à moustiquaire en toile et en coton; mouchoirs foulard, idem en soie et en coton; bas anglais et allemands, fil brun et noir, jaconat et mousseline, &c.; batiste fil, batiste à carreaux; ginga à la Reine, nouvel article; cotonnades anglaises, bouchons de perle, coutil à laine; toile et linon d'Irlande; mouchoirs batiste; toile à drap d'Irlande, 10/4 et 12/4; serviettes en fil; ginga fil à matelas; et autres articles au comptant.
PLEY & NORTH, 13, rue de Chartres.
30 mars

NOUVEAU MAGASIN DE NOUVEAUTÉS.
Encoignure Bourbon et Ste. Anne.

MR. V. PINARD a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle Orléans, qu'il ouvrira, lundi, le 1er. avril prochain, son magasin de nouveautés rues Bourbon et St. Pierre actuellement à l'encoignure Bourbon et Ste. Anne.

Le grand assortiment des marchandises et le bon marché auquel il se propose de les vendre, lui font espérer que les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance voudront bien continuer à venir le visiter dans son nouveau magasin.

P. S. Ayant acheté le magasin de MM. Pauchot frères encoignure Toulouse et Dauphine, on trouvera également dans ce magasin une grande quantité de marchandises, à vendre en dessous du cours en demi gros et en détail.
26 mars

MARCHANDISES pour les marchés mexicains—En débarquement du Sheffield de Liverpool et reçu par d'autres récens arrivages un assortiment considérable de marchandises choisies pour les marchés Mexicains et Texiens, à vendre par
R. D. BLOSSMAN, 30, rue Bienville
2 avril

MARCHANDISES pour la place—En débarquement des navires Hope et Sheffield de Liverpool:
Cotonnades de qualité supérieure,
Mousselines imprimées,
Indiennes de printemps—Indiennes,
Jaconats et batiste blanche et unie,
Batiste mousseline rayée et piquée,
Coutils de fil de fantaisie, dessins nouveaux, &c.
Bas de coton et mousseline, mouchoirs de soie et autres marchandises sèches, à vendre par
R. D. BLOSSMAN, 30, rue Bienville
2 avril

ESPECES—Doublons espagnols et mexicains à vendre par
BLASCO & SIMIDEL, 26, rue de la Commune
1 avril

VIN de Madère, marque de Gordon Duffs, do. de champagne marque de Juno, Cherry pale, vin d'Oporto; do du Rhin, rum de Ste. Croix, genièvre de Hollande, à vendre par
R. GRONING & Co.
1 avril

CIGARES et confitures de la Havane à vendre par
R. GRONING & Co.
1 avril

TOILE à chemises blanchie—15 caisses toile à chemises blanchie de 27 pouces en débarquement du navire Charlemagne, à vendre par
L. A. LEVY Jnr. 30, rue de la Douane.
1 avril

CHEMISES de toile—1 caisse chemises de toile fine; 1 do. extra pour le détail de la ville, et 3 caisses chemises de coton avec le col et le devant en toile, en débarquement du Huntsville et à vendre par
L. A. LEVY Jnr. 30, rue de la Douane
1 avril

AVIS—A vendre d'importation directe, par les soussignés:
8 quarts de pipes vieille eau-de-vie de cognac de 10 ans.
40 caisses vin de Margaux.
20 caisses vin, véritable cru de Graud-Larose.
Vins rouges en barriques pour famille.
B. A. LEFEBVRE & Co., 13, rue Toulouse.
1 av

PLANCHES pour planchers—28,000 pieds en débarque ment du brick Arab, à vendre par
WOOD & SIMMONS, 28, rue des Magasins.
1 av

PORC—10 barils Mess—15 barils porc prime M. O. et P. O., à l'inspection de Bosant, à vendre par
WOOD & SIMMONS, 28, rue des Magasins.
1 av

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—150 rouleaux de cordes; et 140 pièces de toile, en débarquement et à vendre par
CHAS. DOANE, 50, rue Poydras.
1 av

FOURCHETTES et Cuillers—Les soussignés viennent de recevoir un envoi considérable d'argenterie de tout genre et de tout poids, aussi un magnifique assortiment de tasses et gobelets en argent de nouveaux dessins, à vendre par
HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres.
29 mars

SAUCISSONS DE LYON—40 lbs. saucissons de Lyon 1re. qualité reçu par le navire L'Union, à vendre par
LOBELHE & VALETON, enc. Royale & Douane.
30 mars

TOILE D'EMBALLAGE DES INDES—Pesant de 2 à 2 1/2 livres la yarde, à vendre par
GEO. GREEN & BRO. 66, rue Gravier.
30 mars

VIN, HUILE D'OLIVE, VINAIGRE,
60 barriques vieux vin Médoc, Pauillac, St. Julien,
30 demi do do do
30 demi do excellent Sauterne,
250 caisses vin blanc Barsac, Sauterne &c.
600 dito vin rouge Haut Brion, Pape Clement,
56 Paniers huile d'olive,
100 tierçons vinaigre de Bordeaux, à vendre en gros et en détail par
S. LATAPIE, No. 60, Levée.
30 mars

LETTRES de Change sur New York, Philadelphie et Baltimore, à vendre par
SCHMIDT & CO, 30, rue Bienville.
30 mars

CAFÉ—80 sacs café de la Havane fin vert, en magasin, en débarquement à vendre par
J. CHALARON, 19, rue Bienville.
30 mars

CAFÉ—600 sacs café fin vert, à vendre par
CHS. BYRNE, 160, Tchoupitoulas.
30 mars

FARINE—850 barils en débarquement d'un chaland, et à vendre par
CLYMER BRITTON & SWIFT, 48, Tchoupitoulas.
30 m

GRAISSE—1460 barillets en magasin et à vendre par
CLYMER BRITTON & SWIFT, 48, Tchoupitoulas.
30 m

A VENDRE—300 balles de coton de Lowell, 3-4, 7-8 et 4-4 de largeur, à vendre par
STETSON & AVERY, 60, rue Gravier.
29 mars

HUILE de Tanneurs—20 barils, à vendre par
PRIESTLY & BEIN, 19, Nlle. Levée.
29 mars

CHAPEAUX de paille pour hommes, à bon marché, à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.
29 mars

MERINOS noir français, très beau à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.
29 mars

HABILLEMENTS d'été français en gros—Blouses, redingottes, paletots, pantalons, &c. à $15, 24 et 36 la douzaine, à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.
29 mars

JACONATS et mousselines, nouveaux dessins, à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.
29 mars

PORC—30 barils mess et prime, à l'inspection et à vendre par
BENJ. DOUGLASS, 12 Poydras.
29 mars

BEURRE—30 fréquins beurre de Goshen prime à vendre par
BENJ. DOUGLASS, 12 Poydras.
29 mars

THÉ—Impérial, poudre à canon et Young Hyson en boîtes de 12 livres, à vendre par
BENJ. DOUGLASS, 12, Poydras.
29 mars

SEL—3000 sacs sel des Iles Turques, à vendre par
BENJ. DOUGLASS, 12 Poydras.
29 m

CHANGE sur Baltimore, à vendre par
SCHMIDT & Co, 30, rue Bienville.
29 mars

VENTES DE SHERIF.

VENTE PAR LE SHERIF.

WILLIAM Conway vs William [illegible] dans l'affaire de Wm. Conway vs. Joseph James.—COUR DE DISTRICT, No. 17,717—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mardi 20 avril 1841, à midi, savoir:

[illegible] lots de terre, situés sur la batture du faubourg Ste. Marie, compris par les Nos. 11, 12, 13 et 14, sur un plan dressé par Charles F. Zimpel, daté du 8 novembre 18[illegible] et déposé dans l'étude de H. B. Cenas, notaire public; ledit lot No. 14 formant l'encoignure des rues Louisa et [illegible], et mesure 36 pieds 8 pouces de face à la rue Louisa, 10 pieds de face au fleuve, et dans le fond de la batture, et 36 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du lot No. 13.

Ledit lot No. 13 mesure 23 pieds 1 pouce de face à la batture et 22 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Louisa, sur une profondeur de 99 pieds 11 pouces sur la ligne qui la divise de No. 14, et 99 pieds 5 pouces sur la ligne de l'autre côté.

Ledit lot No. 12, mesure 22 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la batture, 22 pieds 11 pouces de face à la rue Louisa, sur 98 pieds 3 pouces sur la ligne du lot No. 13, et 72 pieds 9 pouces sur la ligne de l'autre côté.

Le dit lot No. 11, mesure 23 pieds 11 pouces de face à la batture, 23 pieds 9 pouces de face à la rue Louisa, sur 73 pieds 4 pouces sur la ligne du lot No. 12, et 92 pieds sur la ligne de l'autre côté. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.

J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er District.
14 mars—15, 23, 8, 20.

VENTE PAR LE SHERIF.

Thomas Powell, exécuteur testamentaire de Sarah Kenn vs. John Kellar, dans l'affaire de Peabody vs. Kellar.

COUR DE DISTRICT—No. 17,711.—En vertu d'un fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi, 19 avril 1841, à midi:

Tous les droits, titres, intérêts et réclamations que John Kellar peut ou prétend avoir à deux certains lots de terre désignés par les lettres A & B situés au faubourg Ste. Marie, mesurant 66 pieds sur la rue Tchoupitoulas, par cent quatre onze pieds sept pouces sur la ligne de division de la propriété de Charles Dimond, et cent soixante cinq pieds deux pouces sur la ligne de division de la propriété de Tabony, le tout mesure française; ensemble toutes les bâtisses, droits et privilèges y appartenant, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er. District
12 mars—13,24,4,19.

VENTE PAR LE SHERIF.

La Compagnie d'Assurance de la Louisiane, vs. Martin Gordon, Sr.

COUR DE DISTRICT—No. 14,[illegible].—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu, à la Bourse de Cité, rue St.-Louis, entre les rues de Chartres et de Royale, Lundi, 5 avril 1841, à midi:

Toute ce morceau de terre faisant partie de l'îlet désigné par le numéro 36 contenant 12 lots, numérotés de 5 à 16 inclusivement, des dits lots sont contigus les uns aux autres et mesurent 213 pieds de face aux rues Solidelle et Josephine, 341 pieds de face à la rue Louisa, et la même mesure sur la ligne qui sépare le dit morceau de terre de l'espace réservé pour un réservoir public.

Toute cette partie de terre composée de 14 lots, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26, compris dans l'îlet désigné par le No. 34, les dits lots sont contigus les uns les autres et mesurent 235 pieds 6 pouces de face à chacune des rues Solidelle et Joséphine, 341 pieds de face à la rue Clouet, et la même mesure sur la ligne qui sépare ladite portion de terre de l'espace réservé pour un réservoir public.

Toute cette portion de terre composée de 12 lots numérotés de 5 à 16 inclusivement, et compris dans l'îlet désigné par le No. 48, les dits lots sont contigus les uns aux autres et mesurent 213 pieds de face à chacune des rues Joséphine et Célestine, 341 pieds de face à la rue Louisa, et la même mesure sur la ligne qui sépare la dite portion de terre de l'espace réservé pour un réservoir public.

Toute cette partie de terre composée de 14 lots désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 et compris dans l'îlet No. 43, les dits lots sont contigus les uns aux autres, et mesurent ensemble 235 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à chacune des rues Joséphine et Célestine 341 pieds de face à la rue Clouet, et la même mesure sur la ligne qui sépare ladite portion de terre de l'espace réservé pour un réservoir public.

Toute cette portion de terre composée de 12 lots numérotés de 5 à 16 inclusivement, et comprise dans l'îlet No. 46, les dits lots sont contigus les uns aux autres, et mesurent ensemble 213 pieds de face à chacune des rues Célestine et du Génie, 341 pieds de face à la rue Louisa, et la même mesure sur la ligne qui sépare la dite portion de terre de l'espace réservé pour un réservoir public, ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y a, appartenant.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

N. B.—Les propriétés ci-dessus décrites sont situées au nouveau faubourg Washington, connu sous le nom de Bourg Clouet.

Cette criée étant la seconde et dernière, lesdits lots de terre seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à douze mois de crédit; l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante, portant intérêt à cinq pour cent par an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du Premier District.
19 mars—19,24 & 5

La Banque des Citoyens de la Louisiane, contre Richard Terrell—No. 13,250.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 28 avril prochain, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus:

Deux lots de terre situés au faubourg Delord au-dessus de cette ville, désignés par les Nos. 35 et 36, conformément à un plan dressé par Richard Delafield, ingénieur de la Compagnie de Navigation, en date du 11 avril 1821, et maintenant déposé à l'étude de Grima, notaire public, les dits lots de terre mesurent chacun en mesure américaine vingt cinq pieds de face à la rue St. Joseph et vingt cinq pieds de plus ou moins de face à la rue Tivoli, sur 25 pieds de profondeur de quatre vingt quatorze pieds, ayant une profondeur de quatre vingt quatorze pieds le lot No. 35 et quatre vingt ... lot no. 36, le tout ... l'ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, savoir: une maison à deux étages, une cuisine à deux étages et une écurie bâtis.

Aussi: 76 actions du fonds capital de la dite compagnie.
Conditions, comptant.
V. ALLAIN,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
27 mars

A. G. Blanchard es. Mme. D. Bardon et al.—No. 13,226.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi le 29 avril prochain, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus.

Trois Lots de Terre situés au faubourg Washington dans l'îlet No. 6, désignés par les Nos. 7, 8 et 9, compris entre les rues Grands Hommes, Casa-Calvo, Pologne et Lesseps, ayant chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Lesseps, sur 118 pieds de profondeur.

Terme—Comptant.
V. ALLAIN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
27 mars

La Banque des Citoyens de la Louisiane es. Joachim Bermudez—No. 12615

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, mardi, le 27 avril prochain, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci-dessus:

Un Terrain situé en cette ville, rue Bourgogne, entre les rues des Ursulines et de l'Hôpital, ayant mesure française, vingt quatre pieds de face à la rue Bourgogne, sur les profondeurs suivantes, savoir: Du côté de la rue des Ursulines, le dit terrain a une première profondeur de quatre vingt sept pieds, quatre pouces, quatre lignes, puis augmentant à vingt un pieds en angle droit jusqu'à quatre vingt trois pieds; et par derrière, sur la profondeur du terrain voisin appartenant à la succession de M. Joncy Bouisé, de là à l'extrémité des dits vingt trois pieds, une seconde profondeur, de cinquante deux pieds, dix pouces, quatre lignes, et du côté de la rue de l'Hôpital, le dit terrain a une première profondeur de vingt pieds deux pouces; et à l'extrémité de ces derniers vingt-deux pieds, il a une seconde profondeur de quatre vingt cinq pieds et ... est à angle droit de onze pieds, puis à une quatrième profondeur de vingt sept pieds de large à l'extrémité de la profondeur; le tout conformément à un plan figuratif signé du sieur Bermudez et annexé à un acte passé entre lui et la Banque des Citoyens, en date du dix-sept août mil huit cent trente huit, en l'étude de Théodore Seghers, notaire public en cette ville; ensemble les bâtisses construites sur le dit terrain.

Terme—Comptant.
V. ALLAIN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
27 mars

André Destende es. Joseph Barthet et Mme. Vve. Pouliney.—No. 12,760.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans,—Il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi, 15 avril prochain, à midi:—Un certain lot de terre situé en cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues de la Levée, Mandeville, de la Victoire et Marigny, faisant partie du lot de terre No. 435, borné d'un côté par la propriété de M. Bernard Marigny et de l'autre côté par celle de M. Deyraud, le dit lot de terre ayant 30 pieds de face à la rue de la Levée, sur une profondeur inégale, savoir: En partant de la limite de M. B. Marigny, 85 pieds de face sur une profondeur de 108 pieds 6 pouces, et l'autre portion attenant à M. Deyraud, à 1-8 pieds 3 pouces de profondeur, à laquelle profondeur le dit lot de terre est borné par la propriété de M. Commegère ou ses ayant cause, en outre un petit espace de 3 pieds de large à la profondeur de 108 pieds, borné par la propriété ci-devant de M. Commegère et maintenant de ses ayant cause, de l'autre côté par un lot de terre ayant, face à la rue de la Victoire, les dits trois pieds courant sur lignes parallèles jusqu'à la rue de la Victoire, le tout mesure française, ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit lot de terre sans aucune exception ni réserve.

2o. Un cinquième indivis d'un lot de terre de forme irrégulière, situé en cette ville, rue St. Philippe, ayant mesure américaine, 67 pieds onze pouces 1/2 face à la rue St. Philippe, dont 65 pieds 3 pouces ont été vendus, sur 22 pieds de profondeur du côté de la rue, il ne reste que 2 pieds 8 pouces sur 48 pieds 11 pouces de profondeur.—Le lot de terre à partir de la façade situé au carrefour et courant dans la profondeur de manière à n'avoir plus que 65 pieds 6 pouces qui sur la ligne du fond avec les constructions qui existent sur le dit lot de terre et qui composent l'établissement connu sous le nom de Salle Washington y compris entière une machine.

Aussi—71 actions du fond capital de la Banque des Citoyens sur la propriété située au faubourg Marigny.

Conditions: Pour les actions, comptant.

Cette criée étant la seconde et dernière, les dits lots de terre seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante, portant intérêt à dix pour cent par an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

V. ALLAIN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans
20 mars

FAUTEUIL PATENTE.

IL a été reconnu par tous ceux qui ont fait usage du lit ou fauteuil patenté de Hays qu'il vient d'être nouvellement perfectionné, que le meuble surpasse tout ce qui a été fait en ce genre, en confortable et en élégance.

Outre la berceuse commune dont ce meuble est en partie composé, on a ajouté, un berceau et des roulettes pour pouvoir être transporté plus facilement d'un appartement à un autre; il sert également de lit ou de berçeau, on peut le fixer de manière à faciliter la position qui peut être la plus agréable à celui qui l'emploie, ce qui rend ce meuble de la plus grande utilité pour les personnes impotentes ou malades.

Pour plus d'informations, s'adresser rue Royale No. 46, où ce meuble est à vendre à prix modéré.
H. BEACH & Co.
15 d

PLATRE DE PARIS calciné pour les constructeurs, article supérieur, do. pour mouleur et figuristes extra blanc et fin fraîchement fabriqué, et à des prix très-modérés.

Leur machine à embouveter le plancher est prête à recevoir des ordres pour travailler à façon, ils ont aussi en main des planches de toute épaisseur et largeur, un tour et une scie circulaire sont également prêts à recevoir des ordres pour leur conserver le bâtiment ou le moulin pour y servir publié.

Ils a ouvert sur demande l'usage de MM. les habitants. Tous les ordres qui seront reçus chez M. DePouilly aîné, 119 ou au moulin, seront remplis avec exactitude et à des conditions avantageuses.
DEPOUILLY Jne.

ASPHALTE.

B. COCHEY a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtimens, qu'il a réduit de 50 cents le prix de son dallage en asphalte pour magasins, cuisines, écuries, remises et banquettes.

Ainsi le prix est fixé à $1 50 au lieu de $2 qui était son ancien prix, et encore le prix actuel de ces constructions, [illegible] de $1 la yarde, $1 75 à la yarde, à la patente, garantie pour un an, 50 cents la yarde.
Son office No. 5, Passage de la Bourse. 16 nov

LE Dr. ACHILLE LION, chirurgien dentiste, de la faculté de Paris, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a transporté son office rue Royale No. 188, entre St. Louis et Conti, en face la Banque de l'Etat, où il continue toujours de placer des dents artificielles sans ligatures ni crochets et qu'il garantit pendant dix années.

L'avantage des dents de M. Achille Lion, est de ne pas altérer le goût comme celles artificielles ce qui a toujours lieu par les moyens connus et employés jusqu'à ce jour.

Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 20 fev

PORC et toile d'emballage—300 barils porc mess, 300 pièces toile d'emballage, 600 rouleaux de cordes, à vendre par
MAUNSEL WHITE & Co.
22 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Syndic.

IL sera vendu samedi, le 24 avril prochain, à midi, à la Bourse de l'Arcade, dans la rue des Magasins, sous la direction du syndic de Hagan, Niven & Co. et de Richard Hagan, conformément à un ordre de l'honorable Cour de District de la Nouvelle Orléans, les propriétés ci-dessous décrites, abandonnées par les dits insolvables à leurs créanciers, savoir:

1o. Un îlet de terre de valeur situé au faubourg Sainte Marie, compris entre les rues St. Jean, Bolivar, Gravier et Perdido, désigné comme l'îlet no. 2, et contenant 20 lots sur un plan dressé par C. F. Zimpel, le 6 septembre 1831, et déposé dans l'étude de F. Grima, not. pub.

Conditions—Un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction de la Compagnie du Canal de la Nouvelle-Orléans, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

2o. Un îlet de terre situé au faubourg Ste. Marie, désigné par le no. 3, sur le plan ci-dessus mentionné, contenant 30 lots de terre, et borné par les rues Bolivar, Bertrand, Poydras et Perdido.

Conditions—Un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction de la Banque des Citoyens, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

3o Les morceaux ou portions de terre suivants situés dans l'Etat du Mississippi, connus et désignés comme les sections dix huit et dix-neuf, et le 1/4 N. O. de la section dix-sept, dans le bourgade (Township) treizième de la rangée sixième de l'est.

Les sections dix neuf et vingt dans la bourgade septième, rangée sept, de l'Ouest.

La section vingt cinq, dans la bourgade six, rangée cinq, de l'Ouest.

Section six, dans la bourgade treizième, de la rangée orientale cinq.

AUSSI:

La 1/2 section Sud, trente cinq, rangée orientale 7 — Dans la cession de Chikasaw, Miss.

La 1/4 de section 8, E. 1/4 1/2 E. et le 1/4 N. O. de la section 34, B. 16, R. 15, de l'est.

La 1/2 Ouest et 1/4 N. O. de la section 2, B 15, rangée 15, de l'est.

Le 1/4 N. E.; 1/2 E. et 1/4 N. O. de la section trois, B. 15, R. 15, de l'est. — [illegible] acres dans le comté de Noxubee, nation des Choctaw.

C'est à dire en tout quatre mille huit cent quatre vingt acres, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances de toute nature qui en font partie ou sont dessus.

Conditions—Un et deux ans de crédit, en billets souscrits et endossés à la satisfaction du syndic, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Et immédiatement après les propriétés ci-dessus il sera vendu, un îlet de terre de valeur situé au faubourg Ste. Marie, compris entre les rues Bolivar, Bertrand, Gravier et Perdido, désignés par le no. 2, sur le plan ci-dessus mentionné, contenant 30 lots pour bâtir, numérotés de 1 à 30 inclusivement.

Conditions—Un et deux ans de crédit, en billets souscrits et endossés à la satisfaction du vendeur portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
19 mars—24 mars, 5, 16 et 24 av

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu mardi, le 4 mai 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un jugement rendu par la Cour de District, daté du 21 mai 1839, dans le procès de P. J. Tricou, syndic d'Adolphe Duhart contre Jean Jacques Montfort, les propriétés suivantes, savoir:—

1o. Trois lots de terre situés au faubourg Washington, district Dousseau, désignés comme suit sur le plan dressé par J. Pilié, le 17 mai 1833, et déposé dans l'étude de C. Pollock, not. pub.

Le lot No 1 de l'îlet No. 9, mesurant 30 pieds de face à la Promenade des Bons Enfants, et s'étendant dans une profondeur de 117 pieds sur la rue Piété à laquelle il forme encoignure.

Le lot No. 7 de l'îlet No. 11, ayant 29 pieds 5 pouces de face à la dite Promenade des Bons Enfants et s'étendant dans une profondeur de 117 pieds entre lignes parallèles.

Le lot No 8, de l'îlet marqué A, mesurant environ 29 pieds de face à la Promenade des Bons Enfants, sur environ 116 pieds de profondeur, le tout conformément au dit plan.

2o. Un îlet de terre No. 161, au faubourg Franklin, conformément au plan du dit faubourg, dressé le 7 juin 1828 par Joseph Pilié, voyer, et déposé dans l'étude de Th. Seghers, not. pub. Le dit îlet est borné par les rues des Libéraux, des Arts, des Peintres et du Génie, et a, mesure française, 300 pieds de face aux rues des Arts et des Peintres, et 200 pieds de face aux rues du Génie et des Libéraux.

Conditions—1/4 comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente, pardevant Théodore Seghers, not. pub. aux frais des acquéreurs.
3 av.—5—3, 10, 17, 24 av. 4 mai.

LOUIS MUH

INFORME ses amis et le public, qu'il vient de recevoir, par le navire Lafayette du Havre, un assortiment superbe de montres supérieures et ordinaires.

Montres pour Messieurs, échappement à ancre et à cylindre.

Montres pour Dames dans un goût nouveau et superbe.

Montres en argent, Lepines et à Verges pour hommes et enfants, ensemble avec un assortiment en magasin de montres anglaises et françaises, formant un des plus beaux assortiments en ville, qu'il offre en vente en gros et en détail à des prix très modérés pour le comptant, ou des acceptations, au no. 61, rue de Chartres. 26 m

REÇU et à vendre à la Pharmacie de l'encoignure les médicaments suivants:
Essence de salsepareille de la pharmacie Colbert
Sucre d'orange purgatif, de do
Pilules stomachiques, de do
Grains de vie, de Clerambourg-Delondre
Crème de santé, du docteur Frank
Pommade de Fontaine, contre les maladies de la peau.
Rob de Laffecteur.
Rob de Giraudeau de St. Gervais.
Mixture do do
Bols d'arménie, de Charles Albert
Pilules de Vallée.
Poudre d'Irroe.
Manne en larmes,

Ainsi qu'un grand assortiment de bandages, d'instruments de chirurgie, d'instruments en gomme élastique, de produits chimiques et de droguerie.
A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.
2 avril

ASSURANCES
sur
LA VIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

LE manque d'une institution d'Assurance sur la vie, et les primes extravagantes que demandent les compagnies d'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui l'autorise à contracter des assurances sur la vie, à des prix modérés, en vue d'établir en cette ville ce qui doit devenir une nouvelle source de revenu pour la ville, et d'où dépendent d'elle une ressource en cas de mort.

L'échelle des primes adoptée par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de le faire à celle des compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.

D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le payement de mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.

La Compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.

Des renseignemens plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 44, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.

Par ordre de la Direction.
CH. BRIGGS, secrétaire
1 mars

CHAPEAUX.

L. MALARD, chapelier, no. 80, rue de Chartres, vient de recevoir par le Lafayette, un assortiment de chapeaux français du dernier genre. Il a aussi en magasin un assortiment général de chapeaux de feutre blancs et noirs à grands bords, chapeaux de paille d'Italie pour hommes et pour enfans; chapeaux de Panama, chapeaux de paille communs pour habitations, casquettes pour enfans et pour hommes, gants, bretelles en gomme élastique, cravates en mousseline, en Gros de Naples et en satin, brosses à chapeaux, à cheveux et à habits &c. &c. 26 mars

TASSON,
Rue de Chartres No. 133.

VIENT de recevoir par le navire Lafayette un grand assortiment de chapeaux, qu'il offre à vendre à des prix modérés.

Chapeaux de soie forme de mode,
De feutre rose de do,
De feutre Castor de do,
De Castor gris de do,
De De de grands bords,
De gris ras do de,
De noirs soie de do,
De gris ras forme de mode,
De gris pour cadet,
De noirs soie de,
De de Panama,
De De pail d'Italie fins,
De do do de ordinaires.

Articles d'enfants, parapluies, cannes, gants et autres articles de toilette pour hommes. 25 m

SY & Co, MAGASIN DE CHAPELLERIE, Rue Chartres No. 119.

ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir par le navire Lafayette un assortiment de très jolis chapeaux en soie, pour hommes et pour enfans; ils ont également en magasin de très beaux CHAPEAUX de PANAMA, dite paille, Cannes et parapluies, &c. &c. 26 mars

CHEMISES BLANCHES—50 douzaines chemises blanches à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.
18 mars

CHEMISES FRANÇAISES—100 douzaines en couleur. 100 " Percale blanche, à vendre par
FRED. BONIS, 170 rue Royale, entre les rues St-Pierre et Toulouse.
18 m

VINS FINS—8 barriques, Château-Giscours (Medoc) 1833 20 caisses, rouge supérieure, très vieux, 12 Barriques Blanc, 1ère grave 1835, à vendre par
FRED. BONIS, 170 rue Royale entre les rues St. Pierre et Toulouse.
18 mars

TOILE CRETONNE—12 pièces pour draps de lit, à vendre par
FRED. BONIS, 170 rue Royale entre les rues St-Pierre et Toulouse.
18 mars

CAFÉ JAVA—60 sacs café Java, vieux gouvernement, à vendre par
CANTIN, DARAN & CO., 15 rue St. Louis.
15 mars

AUX NEGOCIANS AVEC LE MEXIQUE—Les soussignés ont en mains des velours, satins, flanelles imprimées, bayetas, indiennes, bas, &c., ayant droit au drawback. Aussi, un assortiment de bas de soie.
FCO. DE LIZARDI & Co., 62, rue Bienville
12 mars

CHAUX, Briques, Sables, Bois de chauffage, &c—Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet.
CHS. GUESNARD.
8 oct

CHARBON de Cannel et de Liverpool, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par
W. E. & R. MURPHY, 183, Vieux Bassin et 137, Remparts.
27 nov

CAFÉ—200 sacs Havane 1ère. qualité, en magasin, à vendre par
J. CHALARON, 31, Bienville.
10 fev.

CAFÉ—3000 sacs café vert prime de la Havane, en magasin et à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co.
17 mars

TABAC—400 surons tabac de Santiago de Cuba, en magasin et à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co
17 mars

CIGARES de la Havane—50,000 des meilleures marques de la Havane, à vendre par
J. LANDIS & Co., 18, rue Poydras.
23 mars

CUIRS mexicains—575 en débarquement de la goélette Watchman, à vendre par
R. D. BLOSSMAN, 30, rue Bienvil
22 mars

CHEMISES françaises—100 douzaines blanches; 100 do. en couleur, à vendre par
FRED. BONIS, 170 Royale, entre les rues St. Pierre et Toulouse
18 mars

SACS en pitre de dimensions assorties à vendre par
GEO. GREEN & BRO, 66, rue Gravier
21 mars

TOILE D'EMBALLAGE de Piste de 45 à 45 pouces de largeur, à vendre par
GEO. GREEN & BRO. 66, rue Gravier
20 mars

TOILE et corde d'emballage—600 rouleaux de cordes; 900 pièces toile d'emballage, à vendre par
MAUNSEL WHITE & Co. Gravier.
17 mars

SUCRE raffiné de Boston—100 barils sucre en pain, 40 do. brisé, 30 do. en poudre, en magasin et à vendre par
H. A. NORCROSS & Co., 40, Gravier
19 mars

HARENGS—400 caisses à vendre par
H. A. NORCROSS & Co, 40, Gravier.
19 mars

CHANGE sur New-York à 10 et 60 jours de vue, à vendre chez
CHEVREMONT & Co. 60, rue Royale.
16 m

VINS DE MARSEILLE—700 barriques vin de Marseille, marques Bandol, Elysée-Beau, Gros Brieux, en magasin et à vendre à des conditions avantageuses par
J. E. BONNET, 6, rue Royale.
5 fev